M. Maginot

M. Maginot, ancien auditeur au Conseil d'Etat, est âgé de 44 ans. Il est depuis 1910, député de la Meuse, sous-secrétaire d'Etat de la Guerre du 9 décembre 1913 au 9 juin 1914, il a longtemps fait partie de la commission de l'armée dont il a été le président. Affecté sur sa demande au début de la guerre comme simple soldat au 44e régiment d'infanterie territoriale, il a été blessé deux fois et a gardé de l'une de ses blessures une claudication accentuée. Chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre, M. Maginot est également décoré de la médaille militaire et a été cinq fois cité à l'ordre du jour. Il a présidé à la Chambre le groupe des mutilés et a été Ministre des Colonies dans le Ministère Ribot. Dans la précédente Chambre, il était inscrit au groupe des républicains de gauche, et appartient actuellement à la gauche républicaine démocratique.

M. Marraud

M. Marraud, sénateur du Lot-et-Garonne, est né en 1861, à Port-Sainte-Marie. Il a fait presque toute sa carrière dans l'administration préfectorale qu'il a quittée en 1907.

Voici les principales étapes par lesquelles il a passé : sous-préfet de Pithiviers en 1887, secrétaire-général de la Loire en 1896, il est devenu préfet de l'Aube en 1900, de la Manche en 1904, de l'Hérault en 1905. En dernier lieu, il était préfet de la Loire-Inférieure. De cette préfecture, il passa, en 1907, dans l'administration des Finances et fut nommé directeur général de l'Enregistrement. Il fut ensuite commissaire général à l'Exposition de Gand. Pendant la guerre, il dirigea le service des pensions puis fut chargé de l'intérim de la Préfecture de la Seine-Inférieure. Aux élections sénatoriales du 11 janvier 1920, il fut élu sénateur du Lot-et-Garonne.

M. Sarraut

M. Albert Sarraut, qui est âgé de 47 ans, représente à la Chambre des Députés le département de l'Aube depuis 1902. Docteur en droit, publiciste, il a été sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur de 1906 à 1907, dans le Cabinet Sarrien, puis dans le Cabinet Clémenceau, et sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le premier Cabinet Briand, de 1906 à 1910.

Désigné en 1911, sous le Cabinet Monis, pour remplir les fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Sarraut a occupé ce poste jusqu'au mois d'août 1914. Appelé à ce moment par M. Viviani, à faire partie comme ministre de l'Instruction Publique, du premier gouvernement de la Défense Nationale, M. Sarraut a été dans ce Cabinet, collègue de M. Millerand, jusqu'en octobre 1915, date de la démission du Ministère Viviani.

Affecté aussitôt sur sa demande aux Armées, M. Sarraut a fait campagne avec son régiment le 267e d'infanterie, au bois Le Prêtre et à Verden, où il a reçu la Croix de Guerre. En novembre 1916, M. Roume ayant quitté le gouvernement général de l'Indo-Chine, M. Sarraut a été appelé une seconde fois à diriger le gouvernement de notre grande possession d'Extrême-Orient, qu'il a occupé jusqu'au mois de novembre 1917 et qu'il a quitté volontairement après plus de six ans d'exercice effectif.

En deux périodes, pour se consacrer dans sa nouvelle charge à une œuvre d'organisation économique et politique du domaine colonial français et spécialement aux problèmes de politique indigène dont il n'a cessé depuis plusieurs années de faire l'objet principal de ses études et de ses réformes en Extrême-Asie.

M. Albert Sarraut, président du Groupe Colonial de la Chambre, était ministre des Colonies dans les Cabinets Millerand et Leygues.

La Conférence interalliée va être reportée fin Janvier

TOUT MALENTENDU SERA DISSIPE A PROPOS DU DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Londres, 16 janvier. — Il semble désormais certain que la Conférence interalliée ne se réunira pas avant le 24 ou le 25 janvier.

On croit, en effet, savoir, qu'une démarche dans ce sens a été faite par l'intermédiaire de l'ambassade de France auprès du gouvernement britannique et que cet ajournement aurait eu lieu, même si la combinaison Raoul Péret avait abouti dans la journée d'hier. On n'en est, d'ailleurs, pas autrement fâché à Londres, pour des raisons d'ordre intérieur, et aussi parce que ce délai permettra à M. Lloyd George et à ses collaborateurs de procéder à un nouvel examen approfondi des questions à l'ordre du jour de la Conférence.

On ne se fait aucune illusion, en effet, à Downing-Street, sur l'attitude qu'adopteront, quel que soit le nouveau chef du gouvernement, les négociateurs français, et on laissait nettement entendre, ce soir, que l'on s'attendait, de leur part, à plus de fermeté et à des dispositions moindres à faire des concessions.

M. Lloyd George espère être en mesure de dissiper toute espèce de malentendu concernant l'exécution des clauses du traité de paix visant le désarmement de l'Allemagne.

En ce qui a trait aux réparations, on persiste à déclarer, à Londres, qu'il ne sera pas possible de prendre de décision à la Conférence, en raison du fait que les experts financiers, qui devaient se réunir à Bruxelles — et ne l'ont pas fait — n'auront pas remis leur rapport définitif.

L'enquête de la C. G. T. dans les Régions libérées

OU L'ON CONSTATE ENCORE L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE DE RECONSTITUTION

Noyon, 16 janvier. — Les délégués de la C. G. T., après avoir pris contact avec le secrétaire et les membres de la Bourse du Travail de Reims, ont poursuivi hier leur enquête dans les régions dévastées et se sont rendus à Laon, puis à La Fère, à Chauny et à Noyon.

Déjà quelques impressions se dégagent nettement de leur information :

1° Le gouvernement n'a jamais eu un plan d'ensemble de la reconstruction.

2° Les municipalités ont borné leur activité à demander de l'argent à l'Etat, sans se préoccuper d'organiser une politique financière.

3° Les sinistrés sont hantés par l'idée de reconstruire leurs anciennes maisons à la même place et toutes pareilles.

4° On s'est préoccupé non de rétablir la prospérité en restaurant d'abord les industries, mais on a distribué, comme au hasard, les huit milliards qui ont déjà été dépensés.

En somme, en dehors de quelques coopératives comme celle de Reims, personne, pas plus dans le gouvernement que parmi les sinistrés, n'a eu jusqu'ici une vue générale, ni une politique d'ensemble de la restauration.

Le cambriolage en famille

LE PERE, LE FILS, LE PETIT-FILS, ETC...

Paris, 16 janvier. — A la suite de trois cambriolages successifs commis faubourg Saint-Martin, chez les industriels, MM. Delaporte, Palau et Karcher, les inspecteurs du troisième district viennent d'arrêter les auteurs que M. Soulliard, commissaire de police, a envoyés au Dépôt.

Ce sont le père, le fils, le petit-fils et les maîtresses des deux premiers, habitant faubourg Saint-Martin, boulevard de Belleville et rue Rébeval. Le père, Jean Zambeau, est âgé de soixante et un ans et sa maîtresse, Marie Javal, de soixante-dix ans ; Charles Zambeau a quarante ans et son amie, Marie Glaligny, quarante et un ans ; le fils de ce dernier, André Zambeau, est âgé de seize ans.

Toute cette famille compte à son actif une vingtaine de vols et cambriolages restés jusqu'ici impunis.

Lénine a bien été victime d'un attentat

IL SOUFFRE D'UN EBRANLEMENT NERVEUX CAUSE PAR L'EXPLOSION D'UNE BOMBE

Helsingfors, 16 janvier. — Les « Izvestia » confirment que Lénine a été récemment victime d'un attentat. Comme le dictateur se rendait au 8e Congrès des Soviets, une bombe fut lancée contre son automobile. Ainsi qu'il a été annoncé, neuf personnes ont été blessées.

Toutefois, Lénine, indemne, souffrirait depuis d'un ébranlement nerveux. Les médecins ont dû lui ordonner un repos absolu, et c'est ce qui a provoqué les récentes informations représentant le dictateur communiste comme étant gravement malade.

A la Société Industrielle

Distribution des récompenses annuelles

UNE CONFERENCE SUR LE CHEMIN DE FER DU NORD, PAR M. JAVARY, INSPECTEUR PRINCIPAL DU RESEAU.

Hier, à 2 heures et demie, a eu lieu, en la salle de la Société Industrielle de Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, la distribution solennelle des récompenses décernées par cette société. La grande médaille d'or de la fondation Kulmann a été attribuée avec beaucoup d'à-propos à la Compagnie du Nord, et ce fut l'occasion pour M. Javary, inspecteur principal de ce réseau de s'efforcer de faire valoir devant cette assemblée d'Industriels, le rôle joué par la Compagnie pendant la guerre et les efforts faits par elle depuis l'armistice, pour reprendre rapidement sa prospérité d'autrefois.

M. Nicolle présidait, entouré de MM. Naudin, préfet du Nord, Lacapelle, général commandant le 1er corps, G. Lyon, recteur de l'Université, Vandame, Crespel, K. Delesalle, députés, Vancauwenberghe, président du Conseil général, Edouard de Rotchsild, président du Conseil d'administration de la Compagnie du Nord, A. Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille, De Waru, Vice-Président du Conseil d'Administration de la Compagnie du Nord, Vallon, M. Griolet, Lisles, Bréville, Tettelin, Moyrand et autres membres de l'Administration de la Compagnie.

M. Nicolle excuse d'abord les parlementaires absents, et remercie les personnalités présentes. Le but de notre société, dit-il, « est de protéger la production nationale en fortifiant le principe régionaliste ». Partant de là, M. Nicolle rend hommage aux efforts accomplis par la Compagnie du chemin de fer du Nord pour la remise en état de son réseau, et déclare que la Société Industrielle lui a attribué sa plus haute récompense annuelle, la Grande Médaille d'or Kuhlmann.

L'EFFORT DU RESEAU DU NORD

En une très longue conférence agrémentée heureusement de projections, M. Javary, Inspecteur principal, vante l'effort de sa compagnie, dont il dit d'abord le rôle pendant la guerre.

Tour à tour nous sont évoqués : la réquisition du réseau par l'Etat français aux jours de la mobilisation, l'invasion et l'évacuation improvisée des lignes se trouvant sur le territoire envahi.

En septembre 1914, le réseau était réduit à 1.500 km. de voies au lieu de 3.840.

Vient ensuite le tableau du transport des troupes pendant le reste de la guerre, M. Javary nous dit et les services immenses rendus par la ligne du littoral, et comment on construisit vite et vite des ponts sur l'Oise, et de quelle façon se créèrent à l'arrière les gares régulatrices, intermédiaires entre le front et les régions nourricières, et enfin, quelle fut l'intensification du trafic sur le réseau pendant la grande offensive de 1918. A ce moment, il y eut de 120 à 147 trains en roulement, par jour.

Quelques précisions nous révèlent que, du début de la guerre à octobre 1918, l'effort français s'est manifesté de façon tangible par la pose de 500 à 600 km. de voies ferrées nouvelles sur le Nord. A ce travail, les anglais et les canadiens collaborèrent largement. Quand au personnel, — M. Javary reconnaît — il fut admirable d'abnégation. Certains mécaniciens restèrent jusque 72 heures consécutives sur leurs machines, et les pertes furent cruelles. En effet, 217 agents furent tués en service commandé et 400 furent blessés. Il y eut d'autre part 423 agents décorés soit de la Légion d'Honneur, soit de la Croix de Guerre ou de la Médaille Militaire.

DEPUIS L'ARMISTICE

Les allemands en se retirant, laissèrent le réseau fort mal en point. Il y avait à refaire, tout compte fait, 8 viaducs, 84 ponts, 5 tunnels, 583 km. de lignes à voies multiples, 529 km. de lignes à voie unique et 338 gares.

C'était certes un travail formidable de réorganisation à entreprendre. On l'aborda d'abord avec le concours de l'armée anglaise-canadienne.

Suivons-le par périodes : Le 28 novembre 1918, un premier train parvenait à St-Quentin, en décembre, Valenciennes, Douai, Cambrai étaient reliés à Paris, en janvier c'était le tour de Lille. Et puis, le travail se continua avec zèle. « Le personnel est au-dessus de tout éloge » dit M. Javary qui tient à rendre hommage aux travailleurs du Nord.

Une des grandes difficultés à vaincre fut le logement des travailleurs dans la zone désertique. On installa d'abord des barquements militaires, puis des baraquements semi-provisoires et enfin des types de maisons définitives très bien conçus.

Les plus remarquables de ces cités ouvrières, avec jardinets, se trouvent à Tergnier et à Béthune. Ces maisons sont, paraît-il, des modèles de confort. A côté se trouvent des économats et quantités d'autres avantages.

« Pour nous résumer, dit M. Javary, la réorganisation du réseau est en très bonne voie. Certes, en certains endroits elle est encore un peu précaire, mais rapidement celà va s'améliorer, notre résurrection va s'intensifier. Nous allons surtout viser à réaliser quelque chose de pratique au point de vue régionaliste. »

LA COMPAGNIE EST PARTISAN DE LA GARE DE PASSAGE A LILLE

M. Javary aborde ensuite de très importantes questions en ce qui concerne la ville de Lille.

Les travaux de la grande gare de triage dite de « La Délivrance » sont commencés. Aucun accident n'y sera possible, car les trains, tournant autour de Lille, n'y marcheront que dans un sens unique, les trains de marchandises en contre-bas des trains de voyageurs. Tout est prévu pour faire de cette gare une gare modèle.

En ce qui concerne la gare centrale des voyageurs, M. Javary répète encore une fois, que la Compagnie du Nord a donné depuis longtemps son opinion sur la question du recul de la gare et de la gare de passage. Elle est fermement partisan, — et tous ses plans sont conçus définitivement en conséquence, — et du recul de la gare et du système de gare de passage qui seul peut assurer à notre ville et à la région la prospérité qu'elles attendent dans l'avenir. Au point de vue beauté du coup d'œil, ce projet de recul est aussi, et de beaucoup préférable.

C'est sur ce sujet, des plus intéressants, et confirmant pleinement les vues de la Municipalité Lilloise, — vues que nous avons exposées à maintes reprises, en temps opportun, — que prend fin la conférence de M. Javary.

LES RECOMPENSES DECERNEES

On procède ensuite à la distribution des récompenses, prix et médailles décernées par la Société Industrielle du Nord. En voici le tableau :

Prix Fondation Kuhlmann (médaille d'or) : Compagnie du chemin de fer du Nord. — **Prix Fondation Léonard Danel** : M. Théodore Bon, directeur de l'Ecole Industrielle de Tourcoing, pour services rendus à l'enseignement textile. — **Prix Edmond Faucheur** : M. Henri Lagachey, professeur à l'Ecole des arts industriels de Roubaix. — **Prix offert par la Société Industrielle au major de l'Institut Industriel** : M. Jean Brocart. — **Médaille de vermeil** : M. Roger Taine, ingénieur à Mondrepuid, pour ses deux mémoires : 1° surproduction des métiers à filer ; 2° commande électrique individuelle des machines textiles. — **Médaille d'argent** : M. Pol Paxion, directeur technique de filature, pour son mémoire sur « L'écorce du mûrier et les fibres qu'elle contient ». — **Médailles de bronze** : M. Achille Delclève, ingénieur chimiste des Houillères de Saint-Etienne, pour son mémoire sur « Les matières volatiles de la houille » ; M. G. Guibal, de Fontaine-le-Dun, pour son mémoire sur « Indicateur de niveau d'eau placé sous les yeux ».

CONCOURS DE LANGUES ETRANGERES. — **Langue anglaise** (section des employés) : 1er prix, Mlle Jeanne Devisscher ; 2e prix, Mlle Louise Devisscher ; 2e prix ex-æquo, Mlle Marie-Thérèse Hamille ; 3e prix, M. Raymond Freton : 3e prix ex-æquo, M. Maurice Rock. — **Langue anglaise** (enseignement supérieur) : 2e prix, M. Marcel Dreyfus ; 4e prix, M. Georges Vallez. — **Langue anglaise** (enseignement secondaire) : 1er prix, Mlle Odette Soudar ; 2e prix, M. Paul Goudry ; 3e prix, M. Marcel Dauchy ; 3e prix ex-æquo, M. Alfred Potier.

Langue allemande (section des employés) : 1er prix, M. Jean Labouré ; 3e prix, M. Michel Merck. — **Langue allemande** (enseignement supérieur) : 2e prix, M. Marius Milot. — **Langue allemande** (enseignement secondaire) : 2e prix, M. Pierre Pacquiez ; 2e prix ex-æquo, M. Henri Scetemont.

Les Fumeurs du Nord ne manqueront plus de tabac

C'est à l'activité de M. Magnien, ingénieur en chef de la Manufacture de Lille et à son personnel qu'ils doivent cet avantage.

Le voyageur soumis à de fréquents déplacements, en dehors des limites du département, est frappé de la pénurie de tabac à fumer qui règne en France, dans presque toutes les contrées indistinctement.

Aussi est-ce une joie, bien grande, surtout pour les fumeurs incorrigibles, de rentrer, après une longue absence, dans notre Nord où, jusqu'à présent, il faut bien l'avouer, la précieuse herbe à Nicot n'a pas trop fait défaut.

A quoi attribuer cet avantage particulier dont nous jouissons ? Est-ce à la situation de notre département, à proximité immédiate de la frontière belge ? Pas précisément. La différence des prix entre nos tabacs et les tabacs belges n'est pas assez sensible pour influencer sérieusement la vente et encourager l'importation frauduleuse.

La qualité supérieure de nos tabacs amène, d'ailleurs, nombre de nos bons fumeurs à préférer le tabac fabriqué en France à tout autre produit exotique, de quelque provenance qu'il soit.

Pourquoi donc sommes-nous favorisés à ce point de vue vis-à-vis des autres départements ?

Une courte conversation avec M. H. Magnien, l'actif ingénieur en chef et directeur de la Manufacture des tabacs de Lille, nous a fixé, de manière définitive, sur ce point.

La renaissance de la Manufacture du Nord

C'est rue du Pont-Neuf, dans un laboratoire du monument massif et spacieux qu'est la Manufacture des tabacs de Lille, que nous joignons M. Magnien, l'actif directeur, penché sur un appareil Gay-Lussac, en train d'étudier le degré d'humidité des tabacs mis en vente.

Bien que notre visite inopinée l'interrompe dans ses travaux, c'est avec la meilleure grâce et la plus parfaite amabilité qu'il nous reçoit et répond à nos questions.

« L'état actuel de notre manufacture ? nous dit-il, mais il est aussi satisfaisant que possible. On travaille activement. C'est la seule réponse qu'on puisse donner.

Pourtant, après l'armistice, nos ateliers ne formaient plus qu'un amoncellement de ferrailles, du plus lamentable aspect. Tous nos appareils, privés de leurs pièces cuivrées ou même complètement démolis, avaient été rendus tout à fait inutilisables. Une reconstitution complète s'imposait donc, si l'on ne voulait pas laisser plus longtemps nos fumeurs du Nord s'empoisonner lentement, avec les « ersatz » de diverses provenances, plus ou moins recommandables.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de la reconstitution de notre usine, qui s'opéra le plus rapidement possible, selon les circonstances. Qu'il me suffise de vous dire que la production de la manufacture, réouverte le 18 décembre 1918, alla croissant de mois en mois. C'est à cette date qu'on recommença la fabrication des cigares. Quelques mois plus tard, on travaillait le tabac à fumer.

Successivement, la production passa de 600 kilog. par jour à 1.000, puis à 1.500, pour atteindre la quantité obtenue actuellement.

La production actuelle

Avant la guerre, la manufacture de Lille ne fabriquait guère que du tabac de zonc, autrement dit du tabac ordinaire pour la pipe.

Actuellement, elle fabrique surtout du scaferlati ordinaire. La production journalière moyenne s'élève à 8.500 kilog. environ, le tout empaqueté et livrable de suite.

Notre service de paquetage n'étant encore qu'insuffisamment réorganisé, ajoute M. Magnien, nous expédions, en outre, une quantité assez importante de tabac en vrac aux autres manufactures d'Etat. Quant aux cigares, nous fabriquons, ici, les londrecitos ou demi-londrès, les cigaros, les picaduros bout-coupé, les médianitas et les ninas.

Notre production mensuelle s'élève à 12.000 kilog. environ, d'après notre unité conventionnelle, soit 3 millions de cigares ou 12 millions de cigarillos.

Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux d'avant-guerre, ce qui prouve l'effort accompli dans la réorganisation de nos services.

Au point de vue tabac, on fabriquait journellement avant-guerre de 20.000 à 25.000 kg. La production est donc encore sensiblement déficitaire, mais elle tient surtout aux difficultés matérielle rencontrées dans la préparation.

En fait de tabac à chiquer, la production, quoique n'étant pas très élevée, est légèrement supérieure à celle du temps de paix. Il est vrai que la consommation est de beaucoup inférieure à celle du tabac à fumer. Les quantités fabriquées suffisent à couvrir les besoins.

Avant la guerre, notre personnel était d'environ 250 ouvriers, hommes et femmes.

Par suite de la défectuosité de l'outillage et de la réduction des heures de travail, il a dû être porté à 1.150.

Le tabac fabriqué ici était stocké avant la guerre. Il est actuellement dirigé sans retard vers toutes les sous-préfectures, dans les différents entrepôts du département.

La composition de notre tabac

— Comment se fait l'approvisionnement en feuilles de votre manufacture et dans quelle proportion le tabac du Nord entre-t-il dans les différentes sortes mises en vente ?

— Le fumeur qui achète du tabac dans le Nord commet une grave erreur en pensant qu'il va fumer du tabac indigène, du tabac purement français. Le tabac français, en effet, comme tous les tabacs européens, est loin d'être de toute première qualité.

La production déficitaire, dans l'ensemble de la France et l'amélioration des qualités adaptées au goût français amènent les manufactures à employer les tabacs exotiques dans des proportions très élevées. C'est ainsi que dans le tabac ordinaire entre près de 60 % de tabac exotique. Sur les 40 % de tabac français employés dans la fabrication, n'entre pas un gramme de notre tabac du Nord, qui se recommande particulièrement pour la fabrication du tabac à chiquer et à priser.

Dans le tabac fabriqué à Lille, pour la circonscription du Nord, entrent en proportions variables les tabacs du Pas-de-Calais, de la Dordogne et de la Gironde.

Parmi les tabacs exotiques importés et répartis par les soins d'un service spécial, il faut citer, en premier lieu, les tabacs américains de Maryland, de l'Ohio, de Virginie et du Kentucky.

Ces tabacs, qui ont du corps et un arôme particulier flattant le goût français, forment la base du scaferlati ordinaire. En outre, on importe également des crus divers de Manille, du Paraguay, du Brésil, de Java et de Birmanie.

Fumeurs, réjouissez-vous !

Le chiffre de production du tabac allant croissant de mois en mois, continue M. Magnien, les fumeurs du Nord peuvent être assurés d'être dorénavant copieusement pourvus.

Au mois de Mars, la production s'élèvera à plus de 10.000 kilog. paquetés par jour. Là ne s'arrêteront pas nos efforts. On fera tout ce qui est humainement possible pour intensifier la production. Maintenant déjà, sauf pour les cigares, la fabrication couvre aisément les besoins de la circonscription. Le mois dernier, notamment, après avoir satisfait à toutes les commandes, il restait encore un léger excédent, qui a été dirigé vers d'autres entrepôts moins favorisés.

Sans forfanterie aucune, on peut dès maintenant assurer qu'à ce point de vue, le Nord est le département le mieux partagé.

— C'est donc un peu à votre activité, monsieur l'ingénieur, que nous devons d'être aussi favorisés ?

— Non pas à mon activité, mais à celle de mon personnel et des préposés. Avec un outillage défectueux, ils ont réalisé un véritable tour de force en portant la production à son chiffre actuel.

C'est à eux que les fumeurs du Nord doivent de pouvoir satisfaire librement leur petite passion.

Après les années de guerre et de privations, ce léger avantage pouvait bien leur revenir ! »

A ce moment, on installe à la manufacture de Lille des machines américaines à grand rendement pour la fabrication de la cigarette élégante ordinaire.

Ces machines, qui fonctionneront vers le 15 Mars, travailleront journellement 160 kilog. de tabac, toujours d'après le kilo conventionnel, en usage dans les manufactures de l'Etat, soit 320.000 cigarettes.

Jusqu'à présent, les cigarettes mises en vente dans nos débits venaient des manufactures du Centre.

Nous éprouvons une satisfaction particulière à annoncer cette heureuse nouvelle à la multitude des fervents fumeurs du Nord. Il ne nous reste plus qu'à demander avec eux une diminution des prix de vente. C'est maintenant à l'Administration des contributions indirectes et à l'Etat que nous nous adressons.

En attendant, préparons tous nos pipes, pour lancer, à pleines bouffées, dans notre entourage, les volutes de fumée odorante et diaphane !

Marcel POLVENT.

Un Monument au Général Galliéni

Saint-Raphaël, 16 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu en grande cérémonie officielle, à Saint-Raphaël, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général Galliéni.

Un grand banquet qu'a présidé le général Mangin, ayant à ses côtés M. Gaëtan Galliéni, fils du général, et M. Berger, Maire de Saint-Raphaël, a suivi la cérémonie d'inauguration.

Le Shah de Perse a abdiqué

Paris, 16 janvier. — Suivant le « Figaro », le Shah de Perse a abdiqué.

Les Elections municipales complémentaires à Lomme

UNE BELLE VICTOIRE SOCIALISTE

Les élections municipales complémentaires de Lomme se sont déroulées, hier, dans un calme absolu.

Aucun incident, si petit soit-il, n'est venu troubler les opérations du scrutin. On sait qu'il s'agissait de pourvoir au remplacement de trois conseillers municipaux : les citoyens Minet, dont l'élection avait été invalidée, parce qu'il était instituteur (il n'était cependant plus en fonctions) ; Vanrobays, démissionnaire pour cause de maladie, et Ledru, démissionnaire également, par suite de changement de résidence.

Seuls trois candidats socialistes se présentaient, les partis adverses ayant jugé inutile de participer à la lutte électorale.

Ont obtenu dans les divers quartiers :

	Bourg	Mont-à-Camp	Marais	Total
MINET Jean	219	513	585	= 1317
BUISSET Emile	200	492	580	= 1272
BOILLY Louis	201	490	580	= 1271

Les trois candidats ayant obtenu un nombre de voix plus que suffisant ont été proclamés élus.

Le Conseil municipal de Lomme, entièrement socialiste, pourra donc poursuivre son œuvre et continuer, comme il l'a fait jusqu'à présent, à présider avec tact aux destinées de la ville.

DERNIÈRE HEURE

Congrès Communiste de la Seine

Les rapports des élus des deux Partis

L'après-midi, la séance du Congrès du Parti socialiste s'est ouverte avec le même bureau : les délégués des sections de banlieue ont continué l'exposé de la situation après la scission, puis le président a donné lecture de diverses propositions au sujet des rapports des élus des deux partis, du droit de la minorité dans le nouveau Parti communiste, de l'admission du citoyen Lafont dans le Parti, etc.

En fin de compte, une motion tenant compte de toutes les propositions a été présentée par le Bureau et adoptée par le Congrès. D'après cette motion, la Fédération de la Seine accepte les décisions de Tours, dénonce les dissidents comme « les adversaires les plus redoutables, parce qu'ils sont les plus proches du prolétariat révolutionnaire », rappelle que toutes les fonctions du Parti et toutes les tribunes de l'« Humanité » doivent être confiées à des communistes ; engage les syndiqués du Parti à rallier les C. S. R. et les groupes de coopératives communistes.

SPORTS & JEUX

Le Dimanche Sportif

POUR LE CHAMPIONNAT DU NORD DE FOOTBALL-ASSOCIATION

(Série A)

A TOURCOING. — Racing-Club de Calais bat Sporting-Club Tourquennois, par 1 but à 0.

L'Olympique Lillois bat l'Association Sportive Tourquennoise, par 2 buts à 0.

A ROUBAIX. — Stade Roubaisien et Amical Club des Arts de Roubaix, font match nul 1 à 1.

A DUNKERQUE. — L'U. S. D. M. (1re) bat Club Sportif de Calais par 3 buts à 1.

A BOULOGNE. — Racing-Club de Roubaix bat l'Union Sportive Boulonnaise, par 6 buts à 0.

Championnat de Promotion

A ROUBAIX. — Cercle Athlétique Delezenne de Roubaix bat Football Club des Sports de Roubaix, par 6 buts à 2. Sporting Club de Douai bat Union Sportive de Roubaix, par 5 buts à 3.

A RONCHIN. — Le Racing Club d'Arras et l'Union Sportive de Ronchin-Thumesnil font draw 1 à 1.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Chez les Anciens Combattants de Roubaix-Tourcoing

M. PASQUAL, DEPUTE DU NORD, A PARLE DES REVENDICATIONS DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Dimanche matin, à 10 heures, à l'Hippodrome de Tourcoing, s'est tenue la septième assemblée générale trimestrielle des Anciens Combattants. M. Arthur Nys, Vice-Président, présidait, ayant à ses côtés MM. le Dr Leduc, Maire, Dervavrin, Guéranger, Dervaux, Vandamme, conseiller d'arrondissement, J. Desruelles, délégué de la Fraternelle des Anciens Combattants Roubaisiens.

La fanfare « Les Intimes » exécuta la Marseillaise, écoutée debout par toute l'assistance.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, M. Nys, salue l'assistance, remercie M. Pasqual, le « Père des Prisonniers » d'avoir accepté de venir, et donne la parole au Secrétaire et au Trésorier.

M. Cauchy annonce, notamment, que la Fédération compte actuellement 6.204 membres, M. Ricard déclare que l'avoir de la Société s'élève à 43.735 fr. 40.

LE DISCOURS DE M. PASQUAL

Le député du Nord, remercie d'abord le Comité, et félicite la Fédération d'avoir accepté l'adhésion des prisonniers de guerre, qui sont ainsi reconnus dignes des combattants. Il rappelle que 80.000 d'entre eux sont morts en captivité, des suites des représailles, et est décidé à demander au Gouvernement que la mention « mort pour la France » soit inscrite sur leur livret militaire, et que le pécule revienne ainsi à leurs veuves ; que de plus, leurs enfants soient adoptés comme pupilles de la Nation.

M. Pasqual, réclame aussi du Gouvernement le droit du port de la médaille militaire pour tous les prisonniers.

D'autre part, l'Allemagne, qui a déjà remboursé à l'Angleterre les dépenses effectuées par celle-ci pour l'entretien de ses prisonniers, doit nous payer les 400 millions que nous avons déboursé pour les nôtres, et il est important que cette créance soit reconnue par l'Etat.

Après avoir rendu hommage aux officiers et soldats de Maubeuge, le député active son discours, fort applaudi, par une invocation à l'Union et au Travail.

En fin de séance, M. Caudry, lit une adresse faite par la Fédération aux futurs membres du Gouvernement, dans laquelle les anciens combattants protestent contre les lenteurs qui effritent le traité de paix, et attendent du Gouvernement des actes dignes de nos chefs et de nos morts glorieux.

Un fanion a été remis alors au Groupe des Phalempinois, et une tombola a été livrée entre les membres de la Fédération.

Donation Lagache

Le Comité chargé d'exécuter les clauses de la donation Lagache s'est réuni, hier, sous la présidence de M. K. Sory, adjoint au Maire. MM. le chanoine Catteau, doyen de St-Martin, Joseph Billiet, vice-président de la Chambre de Commerce, Gaston Dubureq, administrateur du Bureau de Bienfaisance, et Vernier-Lagache, représentant la famille du donataire, étaient présents.

M. K. Sory, dans une aimable allocution, déclara que la distribution des primes étant la première depuis 1914, le Comité, disposant d'une réserve importante, avait décidé d'en attribuer 40 au lieu de 24.

Les personnes dont les noms suivent recevront donc une somme de 320 francs, payable en deux fois, à une année d'intervalle.

Liste des Bénéficiaires

1. Pruvost Auguste, 6 enfants, rue du Brondeloire, cour Piat, 22 ; 2. Delahaef Oscar, 7 enfants, rue de la Limite, 16 ; 3. Rombouts Oscar, 7 enfants, rue de Toulouse, 46 ; 4. Veys Charles, 7 enfants, Grande rue, 129 bis, cour Couteau, 6 ; 5. Axters Charles, 6 enfants, rue et cour Bernard, 7 ; 6. Baas Léon, 6 enfants, rue de Lille, impasse des Arts, cour Scherperel, 3 ; 7. Brulois Napoléon, 7 enfants, rue des Vélocipèdes, 40, cour Vandenbrouck ; 8. Carette Jean, 5 enfants, rue Cugnot, 24, cour Fontaine, 4 ; 9. Delmote Georges, 6 enfants, rue de Condé, cour Vroman, 9 ; 10. Devinck Léopold-Louis, 5 enfants, rue Henri Carrette, cour Broutin, 2 ; 11. Doutreligne Victor, 7 enfants, rue de l'Alma, cour Decock, 12 ; 12. Everharde veuve née Lecomte, 5 enfants, rue Ste-Elisabeth, 56, cour Degrieck, 1 ; 13. Happe Charles, 6 enfants, rue de la Tuilerie, 32, cour Lecomte, 1 ; 14. Hasquette Emile, 3 enfants, rue de Beaumont, foyer roubaisien, 2 ; 15. Leclercq veuve née Deman, 6 enfants, rue Traversière, 1 ; 16. Loeckx Julien, 6 enfants, rue de la Lys, 5 ; 17. Planté Auguste, 5 enfants, Grande Rue, 133 bis, cour Couteau, 21 ; 18. Paulus Laurent, 5 enfants, rue de Bouvines, cour Fontier, 71 ; 19. Stoltz Auguste, 6 enfants, rue de Béthune, 53 ; 20. Sturbaut François, 8 enfants, rue Beaurewaert, 68 ; 21. Vande Leene Léopold, 5 enfants, rue de Lannoy, fort Desprets, 51 ; 22. Verbrugghe Henri, 5 enfants, rue du Hutin, maisons Mathon, 6 ; 23. Vincent Herman, 4 enfants, rue d'Arcole, 17 ; 24. Bontinck, Mme née Hoys, 4 enfants, rue de la Perche, cour Briet, 21 ; 25. Bot Clovis, 4 enfants, rue de Flandre 113, cour Déarx, 7 ; 26. Chédaille Georges, 4 enfants, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 6 ; 27. Demilt César, 4 enfants, rue Soult, cour Crommelinck, 8 ; 28. Dubus Victor, 4 enfants, rue Alf. de Musset, impasse des Villas, 5 ; 29. Honoré Henri, 4 enfants, rue des Longues-Haies, 246, cour Perquy, 1 ; 30. Sanctorum J.-B., 4 enfants, rue de Condé, 55 ; 31. Scalbert Arthur, 4 enfants, rue de Tunis, 8 bis ; 32. Vandoorsselaere, veuve née Verwée Angèle, 4 enfants, rue de Lannoy, 260 ; 33. Desprez Louis, 6 enfants, rue Henri Carrette, 76 ; 34. Degreese Arthur, 5 enfants, rue Franklin, 138 ; 35. Herkenrath Anatole, 6 enfants, rue et cité Tunis, 14 ; 36. Maes François, 6 enfants, rue Henri Carrette, 61 ; 37. Vanmieghem Mélanie, femme Vandaele, 4 enfants, rue de l'Epeule, 95, cour Lepers, 2 ; 38. Veuve Duquesnoy, née Dubolpaire Clémence, 6 enfants, rue Daubenton, 131, cour Vanwelden, 8 ; 39. Gydé Auguste, 6 enfants, rue du Pile, 191 ; 40. Lambray, Mme née Poulain Philomène, 4 enfants, rue Ste-Thérèse, cour Florin, 30.

L'ASSEMBLEE GENERALE du « TIR NATIONAL »

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu, au stand des Trois-Ponts l'importante réunion que nous avons annoncée. M. Albert Robyn, président du « Tir National » et du « Cercle Militaire », était entouré des membres du Comité, au grand complet. Après avoir rendu hommage aux disparus de la tourmente mondiale et annoncé, aux applaudissements de l'assistance, que M. Victor Renard, à l'initiative avisée duquel Roubaix doit le superbe stand actuel, établi pour l'inoubliable fête de tir de 1900, acceptait la présidence d'honneur qui lui était offerte, le président a exposé la situation matérielle et financière de la société.

Grâce à la ténacité du Comité et au zèle des entrepreneurs chargés des réfections, il a été possible de remettre en état d'utilisation une partie des superbes installations d'avant-guerre. Prochainement, onze cibles à 200 mètres seront mises à la disposition de nos tireurs. Les aménagements du tir réduit seront, d'autre part, menés rondement pour permettre à nos préparatistes de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Le 29 courant, le stand sera utilisé pour les tirs à longue portée des jeunes gens qui vont affronter les épreuves du brevet militaire. Tout au début du printemps, un important concours de réouverture sera donné.

Il a été décidé de placer à l'intérieur du stand, près de l'entrée, les tableaux qui commémoreront le souvenirs de nos disparus de la Grande Guerre.

La réunion s'est terminée par la réception, particulièrement cordiale, des délégués de toutes les sociétés de préparation et d'anciens militaires de notre ville. Un accord de principe est intervenu à propos des conditions dans lesquelles les membres de ces dernières seront admis, par roulement, aux différentes cibles du « Tir National ».

TOURCOING

INCENDIE

Samedi, dans la soirée, le feu s'est déclaré dans la cave de la maison occupée par Mme Régamay, marchande de couronnes, 15, rue Nationale. Des étincelles provenant d'une cheminée fissurée avaient enflammé des couronnes de celluloïd.

Les pompiers se sont rendus rapidement maîtres du sinistre. Les dégâts évalués à 2000 francs environ sont couverts par une assurance.

LILLE

L'Exposition Colombophile

LA DISTRIBUTION DES PRIX

L'exposition organisée par la Fédération colombophile du Nord a obtenu hier un véritable succès. Comme nous l'avons annoncé, elle avait lieu dans la salle de l'Hôtel des ventes, aménagée à cet effet par les soins de M. Fortuné Rance, qui se montra à la hauteur de sa tâche, particulièrement en ce qui concernait le ravitaillement des sujets exposés.

Dès l'ouverture des portes les amateurs « coulonneux » se rendirent en foule, pour admirer les superbes volatiles.

Les sujets qui attirèrent le plus d'admirateurs furent sûrement les pigeons militaires, ayant tous assisté à la bataille de Verdun et titulaires de citations dans ce genre :

« A six reprises différentes, pendant la bataille de Verdun, a assuré sous un feu violent le transport rapide de messages très importants, notamment une demande urgente de renforts, le 4 juin 1916. A fait connaître en quatre minutes, au commandement, les résultats d'une attaque commencée le 1er août 1916, la contre-attaque déclanchée par le 27e R. I., et transmis des rapports très importants et en particulier le 5 août 1916, sur la situation de la 30e brigade. »

M. le lieutenant Boudaillez donnait aux visiteurs toutes les explications à leur sujet. Une dame avait fait déposer des fleurs sur la table où étaient exposés les pigeons guerriers.

A 11 heures du matin, M. le Préfet du Nord, qu'accompagnaient MM. Contancin, chef du Cabinet du Préfet ; Moithy et Créton, adjoints au Maire, visitèrent l'exposition et félicitèrent les organisateurs et les exposants.

M. le général Lacapelle, commandant le 1er C. A., s'y rendit à 14 heures et se montra enchanté de sa visite.

A 17 heures eut lieu la distribution des prix, sous la présidence de M. Leroy-Béaghe. En voici la nomenclature :

LE PALMARES

Première catégorie, ayant voyagé (vieux mâles) : 1er prix, M. Palliez, n° de bague 9867, année 1919 : 92 points 1/10 ; 2e, M. Donnaint-Dupont, n° de bague 84, année 1919 : 92 points ; 3e, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 4535, année 1917 : 91 points 2/10 ; 4e, MM. Leroy-Béague et Darche, n° de bague 274, année 1918 : 89 points 1/10 ; 5e, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 22627, année 1919 : 88 points 2/10 ; 6e, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 6909, année 1919 : 88 points 2/10 ; 7e, M. Palliez, n° de bague 9855, année 1919 : 88 points 1/10.

Première catégorie, ayant voyagé (vieilles femelles) : 1er prix, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 10424, année 1919 : 91 points ; 2e, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 10423, année 1919 : 90 points ; 3e M. Palliez, n° de bague 9845, année 1919 : 86 points 2/10 ; 4e, MM. Leroy-Béague et Darche, n° de bague 9715, année 1919 : 86 points 1/10.

Première catégorie, ayant voyagé (jeunes mâles) 1920 : 1er prix, MM. Leroy-Béague et Darche, n° de bague 39 année 1920 L : 91 points ; 2e, MM. Leroy-Béague et Darche, n° de bague 20, année 1920 L : 90 points 2/10 ; 3e, M. Sartorius, n° de bague 6305, année 1920 P : 90 points 1/10 ; 4e, MM. Paul et Robert Sion, n° de bague 3054, année 1920 T : 88 points 1/10 ; 5e, M. Palliez, n° de bague 1005061, année 1920, Belge : 87 points 1/10 ; 6e, M. Sartorius, n° de bague 7, année 1920 Z : 85 points ; 7e, M. Steelandt, n° de bague 1008, année 1920 L : 85 points.

Première catégorie, ayant voyagé (jeunes femelles) 1920 : 1er prix, M. Palliez, n° 79, année 1920-L : 93 points 8/10 ; 2e, MM. Leroy-Béague et Darche, n° 24 année 1920-L : 92 points 8/10 ; 3e, M. Palliez, n° 2733, année 1920-L : 90 points 5/10 ; 4e, MM. Leroy Béague et Darche, n° 127, année 1920-L : 89 points 6/10 ; 5e, M. Gruppelandt, n° 6, année 1920-N : 87 points 3/10 ; 7e, M. Lescrohart, n° 8507, année 1920-K : 86 points 3/10.

Deuxième catégorie. — Pigeons n'ayant pas voyagé. — Mâles vieux. — Classement : 1er, M. Leroy-Béague, bague 5207-1916 : 94 points 1/10 ; 2e, M. Paul Sion, bague 2938-1911 : 92 points 2/10 ; 3e, M. Vanoutryve, bague 2658-1917 : 91 points 2/10 ; 5e M. Palliez, bague 156-1916 : 91 points 1/10 ; 6e, M. Palliez, bague 9868-1919 : 90 points ; 7e, M. Palliez, bague 72-1914 : 89 points ; 8e, M. Lescrohart, bague 657-1917 : 89 points 2/10.

Femelles vieilles. — 1er, M. Vanoutryve, bague 5041-1919 : 90 points 2/10 ; 2e, M. Palliez, bague 9816-1819 : 90 points 1/10 ; 3e, M. Wibaux, bague 2631-1919 : 90 points ; 4e, M. Sion, bague 3786-1912 : 89 points 2/10 ; 5e, M. Lescrohart, bague 8478-1917 : 89 points 1/10 ; 6e, M. Leroy-Béague, bague 54547-1919 : 89 points 1/10 ; 7e, M. Sion, bague 10444-1919 : 89 points ; 8e, M. Vanoutryve, bague 270-1913 : 88 points 2/10.

Mâles jeunes. — 1er, M. Paul Sion, bague 175-1920 T : 91 points ; 2e, M. Paul Sion, bague 3100-1920 T : 90 points 2/10 ; 3e, M. Palliez, bague 2756-1920 B : 89 points ; 4e, M. Palliez, bague 2722-1920 B : 88 points 2/10 ; 5e, M. Gustave Catteau, bague 4022-1920 K : 87 points ; 6e, M. Gustave Catteau, bague 4071-1920 K : 85 points 2/10 ; 4e, M. Billoire, bague 8697-1920 P : 89 points 1/10 ; 8e, M. Ferraille, bague 5015-1920 R : 84 points 1/10.

Femelles jeunes. — 1er, M. Paul Sion, bague 3117-1920 T : 93 points 2/10 ; 2e, M. Henri Catel, bague 5066-1920 K : 93 points 1/10 ; 3e, M. Paul Sion, bague 1608574-1920 Belge : 90 points 2/10 ; 4e, M. Billoire, bague 8697-1920 P : 89 points 1/10 ; 5e, M. Palliez, bague 2737-1920 D : 88 points 2/10 ; 6e, M. Vanoutryve, bague 1159-1920 R : 88 points 1/10 ; 7e, M. Palliez, bague 2745-1920 D : 88 points ; 8e, M. Palliez, bague 2792-1920 D : 87 points 2/10.

PETITES NOUVELLES

QUI A PRIS LA MONTRE ? — Une enquête est ouverte en vue de retrouver l'auteur du vol d'une montre en acier commis au préjudice de M. Lebleu, horloger, rue du Faubourg-des-Postes, 31.

AU FEU ! — Hier, vers 18 heures un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Lagache, 3, rue du Sec-Arembault. Les pompiers des Casernes Malus et Lahousse, prévenus aussitôt, arrivèrent sur les lieux.

Ils se sont rendus presque immédiatement maîtres du feu. Les dégâts sont sans importance.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

LA DERNIERE SOUPE. — M. Amédée Vanhoutte, 61 ans, mécanicien-ajusteur, à la filature Agache, prenait son repas à midi à l'estaminet de l'Habre, lorsqu'après avoir mangé sa soupe, il s'affaissa.

Un docteur appelé aussitôt ne put que constater le décès, dû à une embolie. Le défunt a été reconduit à son domicile, à Marcq-en-Barœul, rue des Chrysanthèmes.

HAUBOURDIN

ASCEPTISEZ VOS PLAIES. — Le 7 janvier 1921 à 11 heures 3/4, Chantelou Henri, 35 ans, demeurant à Lille, rue des Vieux Murs, se blessa à la main droite dans la tannerie Leverd, à Haubourdin, où il travaille.

La plaie s'étant infectée, Chantelou devra se soigner pendant une dizaine de jours pour être guéri.

MISE EN LIBERTE. — Nous avons annoncé hier l'arrestation du sieur Paul Craon, 36 ans, marchand de cycles, 108, rue Sadi-Carnot, pour recel d'une motocyclette volée à l'armée anglaise.

Craon a été remis en liberté hier, après qu'on l'eût gratifié d'un procès-verbal.

ARMENTIERES

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Le vitrier Maresceaux Léon, 18 ans, au service de M. Louis Delannoy, a fait une chute de l'échelle sur laquelle il était monté pour travailler et s'est